

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu extrait du Procès-verbal de la réunion du Lundi 12 juillet 2021 à 18h30 heures. Salle de la mairie

Conseillers en exercice :	15
Présents :	11
Absents excusés	4
Votants :	12

Convocation du 5 juillet 2021

Étaient présents au lieu habituel des séances du conseil municipal et sous la présidence de M. Gilles BOUTEILLER maire, M. Philippe POUVREAU, , Mme Nathalie BROCHARD, M. Ignace FLEURET, Claude GARNIER, M. Josselin BAUDOUIN, Mme Illana BOCCARA, Mme Sylvie LAURENT, M. Yannick MOREAU, Mme Martine MORIN, ,

Absent-e-s excusé-e-s : M. Michel GACHIGNARD
M Olivier BOUCHAND
M. Philippe PAULIEN (pouvoir donné à Yannick Moreau)
M. Jacky MÉTEAU

Secrétaire de séance : M. Philippe POUVREAU

Ordre du jour

- 1- Organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2021-2022.
- 2- Plan de relance - continuité pédagogique : appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.
- 3- Appel à projets « transformation numérique des collectivités territoriales.
- 4- Convention de mise à disposition de personnel avec les communes pour l'entretien du patrimoine communautaire.
- 5- Travaux de voirie : estimation des travaux 2021.
- 6- Marché assurances 01 janvier 2022 – 31 décembre 2026 : restitution des analyses des offres.
- 7- Délibérations et questions diverses.



Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 7 juin 2021.

1- Organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2021-2022

Monsieur le Maire expose aux élus que depuis la rentrée scolaire 2017 ou 2018, les élèves scolarisés dans les écoles publiques de notre commune bénéficient d'une nouvelle organisation du temps scolaire qui, conformément aux dispositions de l'article D521-12 cité en référence, avait été arrêtée pour trois ans.

Au terme des 3 ou 4 années, il appartient d'arrêter l'organisation de la semaine scolaire de l'école publique « les tilleuls »

Lors du dernier conseil d'école, et en accord avec les élus, il a été décidé de proposer l'organisation suivante :

	Enseignement	Pause méridienne	enseignement
Lundi	08h45 à 12h00	12h00 à 13h30	13h30 à 16h15
Mardi	08h45 à 12h00	''	13h30 à 16h15
Jeudi	08h45 à 12h00	''	13h30 à 16h15
Vendredi	08h45 à 12h00	''	13h30 à 16h15

Un courrier sera adressé à l'Inspection Académique

Ces horaires seront arrêtés au CDEN, se réunissant le 29 juin 2021

2- Plan de relance – continuité pédagogique : appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Monsieur le Maire informe les élus que le dossier de demande de subvention déposé au titre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires a été retenu.

La 2^{ème} étape consiste à l'établissement de la convention : les informations nécessaires seront complétées en ligne sur le site démarches.simplifiées.fr

Pour rappel le montant de l'aide attribuée est de 5 177 euros (4 817 euros pour les équipements et 360 euros pour les ressources pédagogiques)

Le démarrage du projet pouvant se faire avant la signature de la convention, Monsieur Ignace Fleuret contacte Madame la Directrice pour finaliser les besoins.

3- Appel à projets « transformation numérique des collectivités territoriales

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de candidature à l'appel à projet « transformation numérique des collectivités » et d'adopter le plan de financement suivant:

Projet

- Thématique : formation au numérique pour les agents de la collectivité
 - ▶ mise en service et accompagnement pour le déploiement de la Gestion Electronique de Documents (GED)
- Thématique : projet numérique ayant un impact dans la relation à l'utilisateur

- ▶ fourniture et mise en service d'un site internet
- ▶ mise en place d'un affichage légal numérique

Plan de financement

Dépenses HT		Recettes HT	
Fourniture et mise en service d'un site internet	1 250,00	Subvention France relance 100%	17 830,00
Déploiement de la GED	2 150,00		
Mise en place d'un affichage légal numérique	14 430,00		
TOTAL	17 830	TOTAL	17 830,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le projet tel que présenté, d'un coût prévisionnel de 17 830,00 euros HT (21 .396, 00 euros TTC)
- SOLLICITE une aide auprès de services de l'Etat dans le cadre de la Transformation numérique des Collectivités Territoriales
- AUTORISE monsieur le Maire à signer tout document lié à cette demande de subvention

4- Convention de mise à disposition de personnel avec les communes pour l'entretien du patrimoine communautaire.

Monsieur le maire expose que depuis plusieurs années, la CCVSA a construit divers bâtiments spécialisés qui sont venus concrétiser le développement des actions sociales, culturelles, sportives et économiques de notre territoire.

Ces bâtiments ont été construits au plus proche des habitants et en concertation avec les municipalités concernées.

Il convient d'assurer les actions de maintenance préventive et mise en sécurité des bâtiments. Concrètement, il s'agit du changement d'une ampoule, d'un disjoncteur à réenclencher, de la tonte de petite surface, de changer un joint... ces petits travaux qui correspondent à une maintenance de Niveau 1 et Niveau 2, ne nécessitant pas d'habilitation et d'outillage spécifiques, pourraient être réalisés par un agent technique communal.

Par conséquent, une convention doit être signée pour convenir des modalités d'exécution de ces petits travaux.

Jean-Denis Moulin serait mis à disposition de la CCVSA pour ces divers travaux. Le temps de mise à disposition est évalué à 12 heures annuelles.

La commune de Damvix continue à gérer la situation administrative, à verser le salaire.

La CCVSA remboursera à la commune de Damvix, le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes sur présentation d'un état récapitulatif.

La durée de mise à disposition sera de 3 ans à compter du 1^{er} août 2021 jusqu'au 31 juillet 2024.

5- Travaux de voirie : estimation des travaux 2021

Monsieur Philippe Pouvreau rappelle le programme 2021 des travaux de voirie. Le montant Prévisionnel s'élève à 68 291 euros HT

Ces travaux bénéficient de diverses aides :

- Conseil Départemental : Fonds de soutien 2021 : 16 571,93€
- Conseil Départemental : aide à la voirie de marais : en attente du passage en commission
- Etat : amendes de police : 7 516,77€
- Conseil Régional : plan de relance de l'investissement communal : en attente

M. Giraud, maître d'œuvre, sera chargé de superviser le dossier, depuis la constitution du dossier de consultation des entreprises jusqu'à la réception des travaux.

Rendez-vous sera pris avec M. Giraud pour réaliser le planning des différentes opérations administratives et techniques.

Point travaux :

- rue de la Garnauderie : la pose de la canalisation principale et la reprise des branchements sont terminées. Il reste à réaliser la reprise de la voirie
- Extension réseaux assainissement collectif : Le projet de raccordement de la route du Mazeau et du chemin de Gand de Mil avance selon le planning prévu .La consultation des entreprises est réalisée .L'étude des offres est en cours et la première tranche des travaux prévue chemin de Gand de Mil commencera au dernier trimestre 2021.

6- Marché assurances 01 janvier2022 – 31 décembre 2026 : restitution des analyses des offres

Monsieur le Maire rappelle que la commune a adhéré au groupement de commande « mission assistance à la passation des marchés d'assurance », dont la CCVSA est le coordonnateur du groupement. Les 11 communes adhérentes ont publié leur marché, avec une date de réception au 17 juin.

Les offres réceptionnées ont été transmises au cabinet Arima pour analyse.

La restitution de l'analyse a eu lieu le 5 juillet

- Lot 1 : assurance multirisques :
3 candidats ont répondu : SMACL – GROUPAMA – PILLIOT VHV
→ SMACL présenterait la meilleure offre
- Lot 2 : assurance des véhicules
2 candidats ont répondu : SMACL – PILLIOT / Great Lakes
→ PILLIOT / Great Lakes présenterait la meilleure offre

Le cabinet Arima reprendra contact courant septembre et accompagnera la commune dans la gestion administrative du dossier.

7- Délibérations et questions diverses

→ Signature de devis

- SARL Girard-Lucas pour le curage des fossés : montant 624 euros
- Eco loc event (locations toilettes sèches pour manifestations du 17 juillet et 22 août
2 x 750 euros
- BCMFoudre (protection contre la foudre – église)
- LUCAS Jean-Pierre, électricité générale : commande chauffage salle des fêtes : 571.04 euros
- Decolum : montant 990 euros

→ Marché du mercredi matin

Depuis début juillet le marché du mercredi matin compte 5 commerces. D'autres demandes sont parvenues à la mairie. Compte tenu des points suivants : manque d'emplacements disponibles, sécurisation de l'alimentation en électricité, définition d'une politique des besoins il a été décidé de ne plus accepter d'autres commerces ambulants pour l'année en cours.

Pour les années à venir le projet de marché sera réexaminé en concertation avec les commerçants sédentaires et adapté aux besoins de la population.

→ Association ASD – recrutement d'un service civique

L'ASD souhaite recruter un Service Civique pour une période d'environ 10 mois (de septembre à juin) pour différentes missions et principalement pour encadrer les enfants pour les activités au stade municipal les mercredis après-midi soit un total de 15h00 hebdomadaires. Pendant le temps complémentaire de sa mission soit 10h00, le service civique serait mis à la disposition de la mairie par le biais d'une convention entre la collectivité et l'ASD.

Le recrutement est à l'étude avec notamment la définition des missions qui pourraient être confiées en fonction des habilitations nécessaires, du matériel disponible des compétences des différents candidats, des encadrants disponibles ...

→ Rappel : pot des estivants le jeudi 15 juillet 18h30

→ Exposition des peintres locaux : installation de l'exposition lundi matin 19 juillet